

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ (VOIE GÉNÉRALE)

## MATHÉMATIQUES

### Programme

L'enseignement de spécialité de mathématiques permet aux élèves d'assurer les bases mathématiques nécessaires à toutes les poursuites d'études au lycée en renforçant et en approfondissant les thèmes suivants :

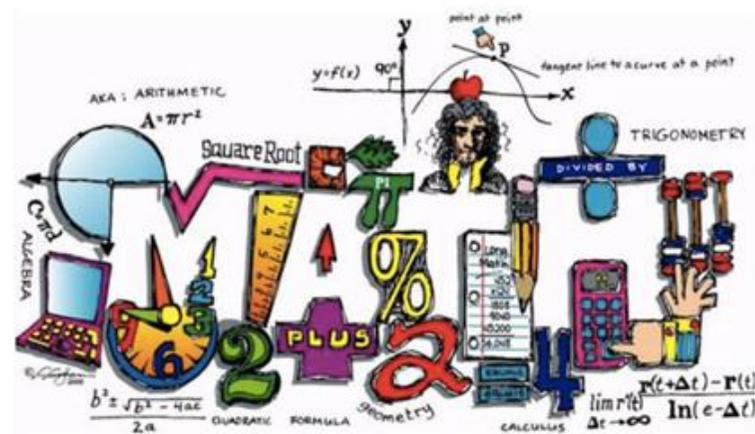
- \* fonctions (second degré, exponentielle, logarithme ... variations, dérivation puis intégration) ;
- \* suites numériques, arithmétiques et géométriques, notamment mais pas seulement ;
- \* géométrie du plan et de l'espace (trigonométrie, calcul vectoriel ... ) ;
- \* statistiques et probabilités ;
- \* algorithmique et programmation.

### Objectifs

- \* Acquérir un langage, des connaissances et savoir-faire mathématiques utilisés dans différents domaines tels que les sciences physiques, la biologie, l'économie, l'informatique, l'industrie ... ;
- \* développer l'argumentation et la rigueur, l'intuition, la créativité.

### Compétences

Chercher, modéliser, raisonner, calculer, représenter et communiquer sont les six compétences mathématiques à travailler à travers la résolution régulière de problèmes divers.



### À RETENIR

- \* 4 heures en classe de Première ;  
si enseignement de spécialité non conservé en Terminale,  
pas d'épreuve mais contrôle continu  
avec un coefficient de 8 pour le baccalauréat.
- \* 6 heures en classe de Terminale ;  
épreuve écrite ponctuelle (03 h 30) au mois de juin  
avec un coefficient de 16 pour le baccalauréat ;  
cet enseignement fera également l'objet d'au moins d'une  
des deux problématiques de l'épreuve orale du « grand oral »  
qui a un coefficient de 10 pour le baccalauréat.